



Madame, Monsieur, Chers adhérents,

*La 22ème assemblée générale de MUTIEG s'est tenue le 17 novembre dernier. Elle a réuni 59 délégués.*

Alors que vous êtes plus de 70 000 à avoir choisi volontairement nos garanties et malgré toutes les études techniques démontrant la capacité de MUTIEG à couvrir et gérer la protection sociale de la Branche IEG, des interrogations demeurent côté employeurs.

Ces interminables questions techniques, pourraient apparaître, aux yeux des représentants des salariés, comme des prétextes plus politiques qu'économiques. Pendant cette trop longue négociation, la situation des familles au regard de la protection sociale évolue avec des indicateurs qui ne réjouissent personne.

Malgré des efforts concertés du monde mutualiste, mobilisé autour de MUTIEG pour apporter satisfaction par des solutions innovantes aux problèmes les plus complexes soulevés par les experts des employeurs, je suis, une fois de plus, contraint de constater que la protection sociale de Branche demeure en chantier. Ceci n'est plus tolérable.

Au niveau national, l'évolution de la protection sociale et en particulier de l'assurance maladie exige de notre part des réactions immédiates. Si l'équilibre des comptes est de plus en plus alarmant chaque année, de sérieuses et légitimes interrogations surgissent quant à l'organisation de notre système de soins.

Récemment, la loi HPST a démontré notre incapacité à refonder ce système malgré l'urgence.

Face au blocage du lobby médical, nos parlementaires puis nos sénateurs ont fini par amputer les textes au fur et à mesure de leurs examens.

Exit les mesures relatives aux dépassements d'honoraires, et aucune disposition de prise concernant l'implantation des médecins ou l'obligation de service public dans les Etablissements de Santé Privés d'Intérêt Collectif (ESPIC).

Et pourtant : le déficit du régime de SS devrait atteindre 23,5 milliards d'euros en 2009, dont 11,5 milliards d'euros pour la branche maladie. En 2010, sur les mêmes tendances, le seuil de 34 milliards pourrait être constaté dont plus de 17 milliards pour l'assurance maladie.

Insuffisance de recettes et dérive des dépenses en sont les causes essentielles.

Dans ces conditions, l'égalité d'accès aux soins de qualité pour tous n'est plus une réalité. La dérive des dépassements d'honoraires détruit l'opposabilité des tarifs médicaux, un des premiers piliers de la solidarité créée par la Sécurité Sociale.

Une remise à plat des moyens de financement et de l'organisation du système de santé s'impose, elle ne pourra se faire qu'avec l'ensemble des acteurs concernés.

Si toutefois, notre système lui-même volait en éclat avant toute tentative de refondation, cette situation ne pourrait profiter qu'au secteur lucratif avec, comme régulateur principal, la concurrence capitalistique...

Ceci est inacceptable.

Pour l'ensemble de ces motifs, l'ensemble des délégués réunis ont donc voté une motion dont le texte est joint à notre envoi.

L'ensemble des élus et des salariés vous remercie pour votre confiance et reste à votre écoute.

Je vous prie de croire à l'assurance de nos sentiments mutualistes dévoués.

Marc Pélouard – Président du Conseil d'Administration de MUTIEG